

La commission Cadre de vie de l'ADRIJ a travaillé, dans le cadre du Débat Public sur le Projet d'enfouissement de l'Avenue Charles de Gaulle, sur les nombreux et importants impacts potentiels liés au délestage, sur le boulevard Bineau, d'une partie significative du trafic de circulation. Les participants se sont donnés comme objectif d'identifier des mesures permettant d'atténuer les risques de toutes sortes (pollutions, accidents de circulation, bruits, encombrements) générés par ces flux supplémentaires de circulation motos-voitures-camions pendant la durée des travaux (8 ans estimés, 365 jours/365, 24 heures/24).

Il faut prendre, tout d'abord, en compte les éléments suivants concernant le boulevard Bineau dans sa partie « Ile de la Jatte » :

- 1- cette partie est, dès à présent, très souvent « en bouchon » du fait de la légère inflexion du boulevard, du stationnement en double file de nombreux véhicules, des répercussions des gros encombrements de circulation sur le boulevard de Verdun, de rétrécissements (couloirs d'autobus).
- 2- cette zone du boulevard Bineau comprend trois établissements de soins dans son environnement proche : la clinique de la Montagne à Courbevoie, la Fondation Paul Parquet à Neuilly boulevard PE.Victor, l'Hôpital de Neuilly boulevard Maréchal Leclerc. Les ambulances et véhicules de secours éprouvent souvent des difficultés pour accéder à ces établissements.

Les propositions et demandes suivantes ont été émises :

- étudier plus précisément *l'usage du pont de Levallois comme itinéraire de délestage*.
- étudier la possibilité *d'utiliser en parking la partie centrale de l'avenue Charles de Gaulle non en travaux*, afin de libérer plus largement pour la circulation des véhicules les voies latérales.
- qualifier le *boulevard Bineau « axe rouge »*.
- *synchroniser les feux* tout au long de l'axe Champerret-Courbevoie.
- *raccourcir les séparateurs de voies bus/autos* afin que les voitures puissent plus facilement tourner à droite et ne pas freiner la circulation.
- étudier la mise en place de mesures favorisant le *co-voiturage*, non seulement pour les salariés des entreprises installées dans l'Ile, mais plus généralement pour les entreprises situées dans un environnement proche. De grands groupes ont leurs bureaux à Neuilly et Levallois. L'efficacité du co-voiturage peut être très forte. Pour ce faire, il sera nécessaire de lancer une importante campagne d'information-sensibilisation bien avant le début des travaux, par voie de presse, radio, TV, affichage dans l'environnement du futur chantier pour encourager les automobilistes à s'organiser et les entreprises à apporter leurs soutiens à ces initiatives. La durée des travaux d'enfouissement aura un impact certain sur les comportements à long terme des actuels automobilistes. La Mairie de Neuilly doit être le moteur de cette campagne d'information et d'incitation volontariste.
- *construire un auto-pont au dessus de la départementale 7* (voir schéma joint). Comme le schéma le montre, 23 voies de circulation se croisent sur cette partie. Très souvent, des automobilistes s'engagent dans le carrefour sans avoir la possibilité de le quitter alors que d'autres démarrent au vert. Un bouchon se forme et il faut du temps (beaucoup aux heures de pointe) pour que la circulation reprenne.

- réaliser *un comptage précis sur les véhicules circulants sur le boulevard Bineau* afin d'identifier des zones « points de départ » d'automobilistes les plus fréquentées afin d'y établir des parkings gratuits et gardés , des navettes vers des gares de bus/métros, afin que les automobilistes aient un vrai choix entre transport en commun et circulation à durée imprévisible . Le chantier de l'avenue Charles de Gaulle servirait ainsi de prototype pour une conception raisonnée et multimodale des flux de transport de personnes entre Paris et sa banlieue.  
Ce point nous paraît d'autant plus important que le projet en cours « Arche de la Défense-Seine » , qui prévoit 200.000 logements et 300.000 m2 de bureaux va transformer de manière considérable et à l'heure actuelle très imprévisible les flux de transports sur toute cette zone des Hauts de Seine.

L'ADRIJ n'émet aucun avis négatif concernant le projet d'enfouissement de la RN 13 à Neuilly. Ses propositions se veulent une contribution positive pour que les travaux de ce très important chantier ne génère pas des nuisances inacceptables pour une partie importante de Neuilléens.